

Neuf idées fausses sur une crise obscure

En cet automne 1979 les hausses de prix s'accroissent, les productions stagnent ou régressent, le chômage persiste ou même s'aggrave dans presque tous les pays occidentaux. Et l'agitation fébrile des cours de l'or, des monnaies et des actions est signe et cause de graves inquiétudes. Jamais, pourtant, les gouvernements n'ont disposé, pour s'éclairer, d'un pareil arsenal de statistiques et de sondages, de comptes rétrospectifs ou prospectifs et de modèles économétriques. Jamais non plus les ministres de l'économie et les dirigeants des instituts d'émission des grands Etats ne se sont autant concertés. Ce paraît être en vain.

par JEAN-MARCEL
JEANNENEY (*)

Pour excuser cette surprenante impuissance, on invoque volontiers la hausse du pétrole ou la rapidité des progrès techniques, coupable de bouleverser les conditions de la concurrence et de réduire brutalement certains besoins de main-d'œuvre. Parfois on accuse, au contraire, l'insuffisance des innovations, qui expliquerait la faiblesse des investisse-

(*) Ancien ministre, professeur d'économie politique de l'université Paris-I.

ments. Souvent, on dénonce les pressions syndicales, qui, en élevant les salaires à l'excès, alourdissent les coûts, ce qui relance les hausses de prix ou ruine les entreprises. Or tout cela échappe, apparemment, à l'action gouvernementale. Ne resterait-il donc qu'à se résigner à l'inévitable ?

Nous sommes en réalité victimes d'idées fausses, répandues à satiété et avalisées par la plupart des experts qui inspirent les politiques occidentales.

1) *On prétend qu'un fort déficit budgétaire est souhaitable en cas de chômage pour porter la demande globale au niveau de l'offre potentielle.*

Cela était vrai à l'époque de la grande dépression de l'entre-deux-guerres, lorsqu'une baisse persistante et forte des prix (elle fut de 20 % à 30 % dans la plupart des pays, de 1929 à 1933 ; en France, de 1931 à 1935) invitait les ménages à thésauriser, puisque le pouvoir d'achat de l'unité monétaire augmentait avec le temps. Le gonflement des encaisses inactives contractait la demande de biens et de services, ce qui contribuait à en faire baisser davantage les prix et incitait à thésauriser plus encore. Un déficit budgétaire était alors utile pour arrêter ce mécanisme cumulatif de déflation ; car l'Etat, en distribuant plus de revenus par ses dépenses qu'il n'en prélevait par ses impôts, accroissait la demande des ménages et stoppait ainsi la baisse des prix. Il y réussissait d'autant mieux si, pour couvrir ce déficit, plutôt que d'emprunter il faisait créer de la monnaie pour son compte par sa banque d'émission.

(Lire la suite page 38.)

Les Français dans la crise

La crise, en continuant, diversifie ses effets. Ici, on espère qu'elle ne touchera que... le voisin ; là, on courbe l'échine, quitte à serrer les poings en attendant que « ça se passe » ; ailleurs encore on imagine des palliatifs pour tenter d'oublier l'angoisse de l'avenir...

Trois lieux ont été choisis par Danielle Rouard pour analyser l'incidence de la crise sur la vie quotidienne des Français. A Laval, vaguement insouciant, le chômage n'a encore guère sévi, et l'on est surtout inquiet des quelques extravagances d'une jeunesse en dérive, comme elle l'était dans l'ensemble de la France avant 1974. A Rive-de-Gier, les pertes d'emplois frappent durement : à quarante ans, le choc psychologique est plus dur. A Albi-Carmaux, zone rongée depuis trente ans par la crise, les jeunes continuent à quitter le pays, les fonctionnaires et les retraités faisant figure de riches.

(Lire page 40.)

CONJONCTURE

Neuf idées fausses sur une crise obscure

(Suite de la première page.)

Mais les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Aujourd'hui, où les prix sont en hausse continue et rapide, l'idée de relancer durablement l'activité économique par un déficit budgétaire est fallacieuse. Tout au plus peut-il donner une impulsion à la production pendant quelques mois ; mais bientôt les effets inflationnistes de cette médication s'affirment. Car nul aujourd'hui ne conserve inutilement une monnaie qui perd chaque jour de son pouvoir d'achat.

2) *On affirme qu'une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières engendre inévitablement une hausse du niveau général des prix.*

Il est évident que tout renchérissement d'un facteur de production provoqué par un événement quelconque — calamité naturelle ou décision de fournisseurs détenant un quasi-monopole — tend à élever le niveau général des prix, d'abord en majorant les coûts des produits où ce facteur s'incorpore, puis, par contagion, alentour. Mais cette contagion ne peut être effective et durable qu'autant que des quantités supplémentaires de monnaie et de crédit bancaire permettent aux acheteurs — ménages et entreprises — de payer plus cher certains produits sans restreindre l'ensemble de leurs achats.

Un contrôle des prix n'a que des effets transitoires, finalement pervers. Seule une stricte adaptation des émissions de monnaie et des octrois de crédit aux besoins des affaires, à prix constants, constitue un butoir efficace à l'inflation.

3) *A quoi on réplique qu'il est impossible d'empêcher des créations excessives de monnaie depuis que l'usage du chèque et des comptes en banque s'est popularisé.*

Il est vrai que les banques commerciales ont la possibilité de créer des quantités presque illimitées de monnaie scripturale, car les crédits octroyés, venant presque intégralement gonfler leurs dépôts, ne provoquent que de faibles sorties de billets de leurs caisses.

Mais, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'encadrement du crédit, qui sclérose l'appareil bancaire, il est loisible aux autorités monétaires de prendre le contrôle des créations de monnaie scripturale nationale par le maniement de coefficients de réserve obligeant les banques à stériliser auprès de l'Institut d'émission un certain pourcentage de leurs dépôts, variable selon les circonstances.

Faire de même à l'égard des créations actuellement débriées, de monnaies offshore — eurodollars ou autres — pour lutter contre une inflation mondiale devenue dès maintenant catastrophique, ne serait pas impossible si quatre ou cinq grands Etats en avaient la volonté conjointe. L'actuelle crise du dollar en souligne l'urgence.

4) *On sous-entend que les hausses générales de prix, vertueusement dénoncées, sont en vérité bénéfiques, parce que, en allégeant les charges des débiteurs, elles favorisent l'investissement.*

Le poids des dettes anciennes se trouve certes réduit, année

après année, et devient à la longue infime. Mais lorsque chacun prend conscience de la permanence des hausses de prix, les taux d'intérêt s'alignent sur elles. Par là sont gravement alourdies, au début, les charges des nouveaux emprunteurs, donc des entreprises naissantes et des ménages constructeurs.

Il y a plus grave encore : les

Indexer les emprunts

5) *On fait croire que l'indexation des emprunts sur le coût de la vie serait maléfique.*

Lorsque, comme aujourd'hui dans presque tous les pays occidentaux, les salaires, les prestations sociales, les retraites, les loyers et fermages, les impôts, sont indexés en droit ou en fait, l'interdiction d'indexer les prêts à moyen ou long terme est absurde. Il est particulièrement nécessaire qu'ils le soient, puisque un contrat de prêt échelonnant ses effets dans le temps sans révision possible doit, pour ne pas être léonin, prémunir contre le risque de la dépréciation monétaire.

Du même coup disparaîtraient les pressions informelles et diffuses en faveur d'un certain laxisme budgétaire et monétaire qu'actuellement les débiteurs de toutes sortes exercent dans l'ombre sur les pouvoirs publics. Grâce à quoi l'indexation des emprunts, loin d'accroître la probabilité d'inflation, la réduirait grandement.

6) *On déclare que la lutte contre l'inflation doit être graduelle et la décelération des prix prudemment échelonnée dans le*

temps pour ne pas casser l'activité économique.

Bien au contraire, les mesures indiquées ci-dessus — équilibre budgétaire, limitation draconienne de la croissance de la masse monétaire, indexation des emprunts et des bilans — devraient intervenir brutalement.

Depuis dix ans que l'inflation sévit dans le monde sans qu'on ait jamais — sauf en Suisse — réussi à l'extirper, on est en droit de douter des thérapeutiques douces, liées à des promesses non tenues d'y mettre fin peu à peu. L'opinion publique est prête à admettre la hausse de certains prix pour des causes particulières, voire de l'ensemble des prix pendant quelques trimestres perturbés, mais elle ne comprend pas qu'en temps de paix tous les prix s'élèvent continuellement et inexorablement de 5 à 10 % par an ou davantage, en l'absence de pénurie générale et même lorsque des stocks s'accumulent. Elle en conclut à une mystérieuse fatalité nouvelle.

Cette croyance est en soi désastreuse, car chacun, pour se prémunir contre les hausses qu'il prévoit, réclame, par anticipation, des rémunérations nominales accrues.

Des réformes radicales

Pour rompre ce cercle vicieux, il faut briser cette croyance collective d'autant mieux ancrée dans les esprits que l'inflation est plus ancienne. On ne le pourra que par l'annonce spectaculaire et la réalisation soudaine de réformes radicales qui apparaissent à chacun et soient effectivement le gage d'une stabilité durable des prix.

Il est vrai que l'arrêt brusque de l'inflation pourrait mettre en de graves difficultés les entreprises qui, pour se financer, avaient accepté de s'engager à payer des taux d'intérêt élevés parce qu'elles avaient tablé sur une hausse durable des prix. Des faillites risqueraient de déclencher une crise. La solution consiste en une loi qui abaisserait d'autorité à 2 % les intérêts de tous les emprunts antérieurs, mais en les indexant.

hausses de prix étant fluctuantes, différentes selon les produits et toujours d'une ampleur imprévisible, les calculs de rentabilité prospectifs, sur lesquels les décisions d'investir doivent se fonder, deviennent trop aléatoires. Cette insécurité paralyse les chefs d'entreprise raisonnables, tandis que les joueurs gaspillent des capitaux.

donc entraîner la création d'emplois supplémentaires, pour constituer des équipements d'abord, pour assurer leur fonctionnement ensuite. Il est désolant que l'appauvrissement, résultant d'importations plus coûteuses ou plus rares, se trouve aggravé par une moindre utilisation des capacités de production nationales.

Lorsqu'il en est ainsi, une relance monétaire ou budgétaire de la demande n'est justifiée que si sa durée n'excède pas quelques mois, délai qui doit suffire pour stimuler et orienter l'utilisation des forces productives disponibles. Et, pour cela, des protections douanières et des incitations financières sont nécessaires, instituées dans le cadre de perspectives à moyen et long terme clairement tracées par les pouvoirs publics.

8) *On soutient que, pour réduire le chômage, il faut réglementer sévèrement les licenciements, limiter strictement le recours aux heures supplémentaires et pourchasser le travail noir.*

Le plein emploi des capacités de production implique que l'appareil productif puisse répondre avec souplesse aux transformations du marché. Les grandes entreprises sont capables, dans une certaine mesure, de faire face aux changements de production nécessaires par des déplacements internes de main-d'œuvre ; aussi est-il légitime et souhaitable d'y réglementer les licenciements. Mais les petites entreprises, qui sont susceptibles de satisfaire rapidement des demandes variées et changeantes, ont besoin qu'on leur rende une grande liberté de gestion de leur personnel : elles n'embaucheraient qu'elles si elles sont certaines de pouvoir déboucher.

Les progrès techniques justifient une diminution progressive de la durée annuelle du travail ; mais la souplesse indispensable pour répondre à des demandes changeantes implique d'assez amples variations des horaires hebdomadaires. Donner cette latitude aux entreprises, petites ou grandes, c'est permettre leur prospérité. Or seules les entreprises prospères embaucheront. De surcroît, en produisant davantage au bon moment, elles peseront sur les prix.

Quant au travail noir, mieux vaudrait, sous certaines condi-

tions, le blanchir ! Actuellement, dans tous les pays, le travail individuellement accompli pour autrui en marge d'une activité principale et sans être intégré dans le cadre d'une entreprise est souvent le seul capable de répondre à de multiples besoins domestiques, notamment d'entretien ou d'équipement des logements de personnes ayant de faibles revenus. Il procure aux travailleurs et aux usagers des satisfactions qui, pour n'être point prises en compte par les statistiques officielles, n'en sont pas moins réelles.

9) *On va répétant que l'équilibre nécessaire de la balance des comptes extérieurs doit être principalement recherché par un développement des exportations et que l'intensification du commerce mondial est la condition de plus de bien-être.*

L'actuelle incapacité des gouvernements nationaux à remédier à leurs difficultés économiques est due, pour une large part, à une excessive ouverture sur l'extérieur qui, en l'absence d'une autorité internationale capable de régir les échanges mondiaux dans un intérêt commun, donne lieu à trop de concurrences ruineuses, destructrices d'emplois.

L'Europe occidentale forme désormais un ensemble économique irrévocablement intégré. On devrait tout faire pour promouvoir la reconquête, par ses producteurs, des marchés européens chaque fois que cela est matériellement possible et économiquement raisonnable. Sans quoi on ne pourra y assurer ni le plein emploi ni une croissance régulière du niveau de vie.

Les condamnations portées et les propositions formulées ici ne sont pas de droite ou de gauche, car elles ne préjugent ni du degré de participation des salariés à la gestion des entreprises, ni de la part du produit national redistribuée par des transferts, ni de la place donnée aux entreprises à capitaux d'Etat, ni de l'ampleur des inégalités sociales admises. Elles sont fondées sur l'existence de mécanismes économiques inéluctables, qui exerceront toujours des actions décisives sur les conditions de vie de chacun. Mieux vaut en tenir compte que les méconnaître.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

(Publicité)

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RENNES
DIRECTION DES SERVICES ECONOMIQUES
2, rue de l'Hôtel-Dieu, 35033 RENNES

AVIS DE CONSULTATION

- 1) DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RENNES,
rue Henri-Le-Guillou, B.P. 16, 35033 RENNES.
- 2) MODE DE PASSATION :
Appel d'offres ouvert.
- 3) OBJET DU MARCHÉ :
STIMULATEURS CARDIAQUES.
« asynchrones — de courte et moyenne durée — de longue durée programmables 1 ou 2 paramètres - multiprogrammables ».
- 4) DELAI D'EXECUTION ENVISAGE :
Année 1980.
- 5) MODALITES D'OBTECTION DES DOCUMENTS :
Le cahier des clauses administratives particulières, le cahier des clauses techniques particulières et leurs annexes peuvent être demandés ou retirés auprès de la Direction des services économiques, 2, rue de l'Hôtel-Dieu, 35033 RENNES.
- 6) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES ET ADRESSE A LAQUELLE ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :
Le vendredi 16 novembre 1979 à 17 heures, à l'adresse indiquée au paragraphe 5.
- 7) DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE CONSULTATION A LA PUBLICATION CHARGÉE DE L'INSERTION.
12 OCTOBRE 1979.

Printemps
Haussmann/Nation/Parly2/Vélizy2/Italie-Galaxie